

UQAR-information

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

11^e année, numéro 19

Lundi, 28 janvier 1980

Session d'hiver 1980

1,167 étudiants à temps complet

1 167 étudiants à temps complet et 2 536* à temps partiel. Telles sont les dernières statistiques disponibles sur le nombre d'étudiants à l'UQAR, pour la session d'hiver 1980. Mentionnons toutefois qu'en raison des retards et des abandons, ces chiffres peuvent osciller quelque peu.



Comparativement à la session d'automne 1979, le nombre d'étudiants à temps complet est resté stable (1 154 contre 1 167) alors que le nombre d'étudiants à temps partiel a légèrement diminué (3 051 contre 2 536*). Louise Jean, du Bureau du registraire, affirme cependant qu'il y a toujours moins d'étudiants à temps partiel à la session d'hiver, en raison de la température et des distances que doivent souvent parcourir les étudiants de la Gaspésie, de la Côte-Nord et du K.R.T., pour suivre des cours. Malgré



tout, le nouveau cours multi-médiatisé sur "la psychogénèse de l'enfant", avec plus de 400 étudiants à temps partiel, amène une certaine compensation.

En ne tenant compte que des domaines d'étude les plus populaires, on peut répartir les étudiants qui se sont inscrits à temps complet de la façon suivante: 342 étudiants en administration; 221 au préscolaire et à l'élémentaire; 166 en enfance inadaptée; 85 en biologie; 80 en géographie; 58 en sociologie; 44 en enseignement secondaire.

À temps partiel, on recense 599 étudiants en administration; 245 en enseignement secondaire (répartis dans plusieurs disciplines, dont plus de la moitié dans l'enseignement professionnel); 236 en enseignement préscolaire et élémentaire; 216 en enfance

inadaptée; 186 en animation; 184 en sciences infirmières, etc. Mentionnons aussi que 189 étudiants suivent le certificat en éducation. Il faudra aussi ajouter environ 300 étudiants au programme de Perfectionnement des maîtres en français.

Au niveau du 2^e cycle, on compte, à temps complet, 16 étudiants en océanographie, 15 en développement régional, 7 en éthique. À temps partiel, on en dénombre 40 en éducation, 13 en administration (certificat) et 7 en mathématiques.

* Il est important de noter que plus de 400 étudiants à temps partiel, dont environ 300 pour le PPMF, n'étaient pas encore officiellement inscrits au moment d'écrire ces lignes. Il faudra donc ajouter ce nombre aux 2 536 étudiants déjà inscrits.

Un professeur de l'UQAR à l'Institut de recherche sur la culture

Peu de temps avant la période des Fêtes, on annonçait la nomination de Danielle Lafontaine-Boyer, professeur de sociologie à l'UQAR, au Conseil d'administration de l'Institut québécois de recherche sur la culture. Ce nouvel Institut avait été créé par une loi le 22 juin dernier. Madame Lafontaine-Boyer s'y voyait nommée auprès d'autres personnalités bien connues des milieux intellectuels québécois.

Nous lui avons demandé ce qu'était cet Institut, quels seraient ses buts et sa façon de fonctionner.

1. *Quelles sont les structures et l'organisation de l'Institut? En quoi est-il semblable ou différent de ce qui existe déjà au Québec?*

D'abord, il ne s'agit ni de chapeauter, ni d'orchestrer, ni de redoubler ce qui se fait déjà dans le domaine de la recherche sur la culture québécoise... ni de drainer les fonds destinés à la recherche et aux chercheurs individuels ou aux groupes. L'Institut devrait d'abord être conçu comme un service, un lieu de recherches inédites et jusqu'à un certain point de coordination des études sur la culture. Il devrait rendre accessible à la population l'éventail des connaissances dont il aura permis la production et établir des liaisons avec elle.

Il faut dire que l'Institut n'est pas distributeur de subventions ou de bourses... mais un lieu de travail, une réserve d'information sur la culture québécoise.

Le caractère de l'Institut est donc très particulier. Il n'existe ni au Québec ni à l'étranger, d'organisme semblable à celui que vient de créer le gouvernement. La formule très précise qu'adoptera cet Institut est elle-même à inventer. Sa spécificité lui vient de ce qu'il doit être autonome afin que soient assurées la valeur et la crédibilité de ses travaux, souple et en état de s'adapter aux changements de la culture, non-bureaucratisé, enfin suffisamment développé et financé pour produire quelque chose de valable.

Pour cela, on a créé une corporation à but non lucratif au sens du code civil et investi des pouvoirs généraux d'une telle corporation. Dans ses grandes lignes, la structure de l'Institut comporte un Conseil d'administration, un président et un directeur général. Le Conseil d'administration est l'instance suprême. Il détient tous les pouvoirs décisionnels et compte actuellement six membres nommés par le gouvernement à partir d'une liste présentée par le Conseil des universités, l'ACFAS et diverses associations et académies. Ces six membres en coopteront éventuellement trois autres, ce qui fera un Conseil d'administra-

tion de neuf membres. La durée des mandats est de trois ou quatre ans.

Le Conseil récemment formé et encore incomplet a déjà commencé ses réunions. Parmi ses fonctions, il devra se pencher sur les grandes orientations de l'Institut, engager les chercheurs, adopter des règles de procédures et un budget. Le rapport financier et le rapport moral devront tous deux être soumis au gouvernement.

Le Conseil d'administration actuel compte des représentants de différentes universités québécoises: Fernand Dumont, sociologue de l'Université Laval, Nadia Falmy-Eid, historienne de l'Université du Québec à Montréal, Richard Salisbury, anthropologue de l'Université McGill, Fernand Dansereau, cinéaste, et Jean Gagné, autrefois conseiller du Ministre de l'éducation et nouveau directeur général de l'Institut, habitent Québec. Je représente moi-même l'Université du Québec à Rimouski et de la sorte, une constituante de petite taille, une université périphérique. Cela, je pense, est significatif d'un changement qui commence à s'opérer dans les "centres"... Quant à moi, je vais participer aux réunions de l'Institut à raison d'une ou deux fois par mois tout en continuant mon travail à l'Université. Mon mandat est de trois ans.

2. *Quelles seront les fonctions et les activités de l'Institut?*

Étudier les sources et les transformations de la culture québécoise, et peut-être même contribuer jusqu'à un certain point à son développement, soit par des travaux quelconques, des échanges qu'il favorisera ou des diagnostics qu'il posera sur la situation culturelle présente. Les champs d'activités pourraient donc être assez étendus tout en tâchant d'éviter le danger d'un éclectisme improductif...

Le concept de culture couvre une réalité si vaste et complexe que certaines définitions devront peut-être être retenues à tout le moins pour orienter les premières interventions. Qu'on songe aux définitions de culture "genre de vie", aménagements divers des rapports au monde, codes d'interprétation, projets, conscience historique, etc.

La recherche sera probablement la préoccupation dominante de l'Institut sans pour autant être la seule, puisque certaines interventions directes - telle l'organisation de débats par exemple - ne sont pas exclues. Quant à la recherche, celle-ci devrait être diversifiée selon les besoins du milieu québécois et les impératifs et exigences de la production scientifique. On distinguerait peut-être une recherche à long terme sans doute interdisciplinaire et axée sur des problématiques complexes et des recherches ponctuelles dont les événements et les mouvements d'opinion font souvent surgir la nécessité. Enfin, un travail d'inventaire de statistiques culturelles



Monument de l'architecture québécoise du XIXe siècle, cette maison fut bâtie en 1853 à l'Isle-Verte par Louis Bertrand, arrière grand-père de Robert Michaud, professeur à l'Université du Québec à Rimouski.

déjà existantes ou de mise au point de nouveaux instruments tels des documentations spécialisées, des index ou des bibliographies pourraient être entrepris.

3. Pourquoi l'État québécois a-t-il estimé important de fonder un Institut québécois de recherche sur la culture?

Il y a quelques années, un groupe de travail présidé par Guy Frégault s'est penché sur la question. Il faut dire qu'un document intitulé "Pour l'évolution de la politique culturelle", publié le 26 mai 1976 par le ministre des Affaires culturelles de l'époque (monsieur L'Allier), avait annoncé que l'on se pencherait avant la fin de 1976 sur le projet d'établir ce que l'on appelait alors "un Institut d'histoire et de civilisation du Québec". Formé en 1976, le groupe de travail remet son rapport le 21 février 1977 et accompagne ses recommandations de création d'un Institut de recherche sur la culture des résultats d'une consultation publique sur le sujet. Il semble que, selon le groupe Frégault, la conjoncture historique et la situation du Québec aient justifié cette mise sur pied d'un Institut sur la culture et que les partenaires sociaux aient majoritairement favorisé sa création.

L'intervention de l'État dans le secteur de la culture est par ailleurs assez marquée depuis le début de la révolution tranquille et la création de l'Institut marque sans doute un pas de plus dans cette direction. La création de l'Institut témoigne de la volonté d'une prise en charge de notre devenir collectif. L'avenir de l'Institut est encore à faire.

4. L'Institut sera-t-il dépendant financièrement des pouvoirs publics et comment assurera-t-il son indépendance "morale"... L'Institut n'est-il pas d'abord et avant tout au service de l'État?

Par ses recherches et ses avis, l'Institut pourra inspirer et orienter le développement ou la révision de politique culturelle. Ces contributions, le gouvernement pourra les requérir ou les attendre même... Cela dit, l'impartialité des avis ou la qualité des recherches et des problématiques qui les sous-

10 000\$ de Molson à la Fondation de l'UQAR



Alcide Horth (à gauche), président de la Fondation de l'UQAR, vient de remettre une plaquette-souvenir à Jacques Lagassé, président du Fonds de bienfaisance Molson du Québec (au centre). Marcel Jacob, représentant régional de la compagnie Molson, assiste à la scène. La compagnie Molson a en effet contribué dernièrement, par un don de 10 000 \$, à la campagne de souscription de la Fondation de l'UQAR. La plaquette-souvenir indique que la compagnie Molson devient membre actif à vie de la Fondation de l'UQAR. Monsieur Horth a remercié la compagnie de contribuer par cette souscription au développement de la cause universitaire dans l'Est du Québec. Au total, 361 000 \$ ont été souscrits à cette campagne jusqu'à maintenant, se rapprochant ainsi de l'objectif de 500 000 \$.

Le Fonds de bienfaisance Molson a pour objectif de redistribuer une partie des profits dans les domaines culturel, éducatif et communautaire. "Cela donne l'opportunité à des organismes de s'adresser à Molson, de mentionner monsieur Lagassé. Depuis quelque temps, nous faisons un effort pour décentraliser nos dons et nous sommes heureux de collaborer au développement de votre région par cette souscription à l'UQAR."

Les dons du Fonds Molson varient de 500 \$ à 25 000 \$.

tendent n'en sont pas nécessairement menacées. Une recherche étroitement "orientée" par les structures gouvernementales ou les hommes en place perdrait rapidement toute valeur et crédibilité.

Par ailleurs, l'État intervient selon des modalités prévues dans la loi même qui régit l'Institut et cela au niveau des nominations des cadres de l'organisme par exemple. Ajoutons que le Président de l'Institut est tenu de présenter annuellement un rapport financier et moral. L'organisme financé par les fonds publics est donc soumis à un certain contrôle gouvernemental. Ses mandats généraux, et peut-être même certains de ses mandats particuliers, peuvent être inspirés par le gouvernement. Cela dit, il lui appartient, de même qu'aux chercheurs éventuels, de les exécuter en toute impartialité et sincérité.

EN BREF...

- Mardi dernier, les membres du Syndicat du personnel non-enseignant de l'UQAR ont accepté, dans une proportion de 90%, les offres patronales. Si elle se règle comme prévu, la nouvelle convention se terminera le 30 novembre 1982.
- L'une des trois étudiants qui ont réussi l'examen des comptables agréés, Christiane Lepage, travaille à la firme Samson, Bélair et Associés, et non pas chez Desrosiers, Lepage et Associés, comme nous l'avions annoncé par inadvertance la semaine dernière.
- Denis Rajotte, directeur du Module sciences de la santé, nous fait part que le cours en comptabilité offert à Murdochville n'est pas le premier cours offert par l'UQAR dans cette ville. En effet, tout un programme du certificat en nursing communautaire aurait déjà été dispensé dans cette municipalité.
- Berthe Lambert, Pierre Bélanger, Raymond Côté, Guy Massicotte, Pierre Michaud et Gilles Roy, viennent de se voir confier comme mandat par le Conseil exécutif la conception et l'élaboration d'un système d'information de gestion académique.
- Les étudiants inscrits en sciences comptables (certificat en administration) sont invités à une soirée dansante, à l'Hôtel Normandie, le samedi 9 février à 21 heures. La soirée est organisée par la Corporation régionale des CGA. À cette occasion, le directeur provincial de la formation des étudiants, Jean Précourt, sera présent. Le prix d'entrée est de 3,00 \$ par personne, incluant le buffet. Une bourse de 100 \$ sera alors remise à l'étudiant ou l'étudiante qui aura le mieux réussi l'examen du cours "Comptabilité spécialisée".

ADOPTÉ

COMITÉ EXÉCUTIF

À sa réunion (168e, spéciale) du 14 janvier 1980, le Comité exécutif a:

- engagé Ginette Ouellet comme professeur substitut au Département des sciences de l'éducation sous réserve que le Conseil d'administration ratifie cette décision;
- accepté la démission du professeur Pierre Caraban du Département des sciences de l'administration sous réserve du remboursement exigible;
- approuvé un protocole d'entente avec des câblodistributeurs pour la diffusion du cours EDU-501-79 "Psychogénèse de l'enfant".

COMMISSION DES ÉTUDES

À sa réunion (111e) du 15 janvier 1980, la Commission des études a:

- approuvé des modifications de programme en communications, en sociologie et en sciences religieuses;
- modifié les conditions d'admission aux programmes de certificat en sciences comptables et de nursing;

Bibliothèque

Rencontre

avec le Conseil régional du P.Q.

Le dimanche 20 janvier dernier, le directeur de la bibliothèque, Gérard Mercure, rencontrait le Conseil régional du Parti Québécois afin de présenter le projet d'une nouvelle construction à l'UQAR. Cet édifice abriterait une bibliothèque et les différents services aux étudiants. Les députés Marcoux et Boucher ainsi que le ministre Yves Bérubé étaient présents.

En ce qui concerne la bibliothèque, monsieur Mercure a fait valoir l'exiguïté des lieux, qui empêche un accroissement normal de la collection et qui prive surtout les étudiants des espaces de travail requis.

Le Conseil régional du PQ apporte un appui unanime au projet de construction. Il se dit conscient du besoin exprimé par l'UQAR de même que de l'intérêt que porte à ce dossier la population régionale.

- approuvé le répertoire des conditions d'admission aux programmes de premier cycle pour les années 1980-81, 1981-82 et 1982-83;
- formé un groupe de travail pour étudier l'opportunité d'un programme de formation initiale des maîtres de l'enseignement professionnel au secondaire;
- accepté en principe d'intégrer l'enseignement professionnel à la structure régulière de l'UQAR;
- autorisé Yves Dion, professeur, à utiliser la notation "S" pour l'évaluation du cours ECO-100-79 donné à la session d'hiver 1979;
- approuvé le projet de politique de répartition des postes de professeurs pour l'année 1980-81;
- recommandé au Conseil d'administration des modifications au règlement de régie interne UQAR-1;
- nommé André Boucher pour remplacer Marcelle Drapeau au groupe de travail chargé d'élaborer un programme de certificat en andragogie;
- accordé trois subventions supplémentaires du Fonds institutionnel de recherche.

Centre de documentation administrative

- À la Commission scolaire régionale du Golfe, il y a un poste de professeur de mathématiques modernes en Secondaires III, IV et V. Il faut, pour l'occuper, un baccalauréat spécialisé en mathématiques ou un autre cours universitaire. Durée: 4 mois. Urgent. Téléphoner à 1-968-9901.
- Le ministère de l'Environnement du Québec est à la recherche, pour Rimouski et les environs et ce, pour le 4 février 1980, d'un agent d'information pour 19 semaines. Salaire avantageux. Les intéressés et intéressées sont priés de venir chercher des formules nécessaires au local D-110-1. Les entrevues auront lieu sur le campus le jeudi 31 janvier. Venez choisir votre heure d'entrevue et obtenir des informations supplémentaires. Concours no. 10Q175.
- Petrofina Canada Inc. est à la recherche d'un représentant pour la Gaspésie. Le travail consiste à assurer les relations avec les stations-service du territoire et à la vente industrielle des produits pétroliers. C'est un emploi à plein temps. Scolarité exigée: baccalauréat en administration, de préférence comportant des cours en marketing. Expérience non nécessaire. Formules de curriculum vitae disponibles au local D-110-1.
- Les intéressés par une carrière à Air Canada sont priés de consulter les conditions pour soumettre leur offre d'emploi à la compagnie, dans une lettre affichée au babillard du Placement. Brochure et formule de demande d'emploi disponibles au local D-110-1, ainsi que le dépliant "Perspectives d'emploi". Compléter pour le 31 janvier une formule APUC de demande d'emploi.
- Commission de la Fonction publique du Canada: programmes d'emploi d'été axé sur la carrière. PEEAC: aucune date limite; Solliciteur général: 1er mars 1980; Commission géologique du Canada, date limite: 31 janvier 1980; Direction des levées et de la cartographie: aucune date limite; Agent de douanes, date limite: 1er mars 1980. Consulter le responsable du Service de placement et le babillard pour en savoir plus long.
- Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec: programmes d'échanges d'emploi d'étudiants avec certaines provinces canadiennes, avec le concours du ministère des Affaires intergouvernementales. Buts: travailler dans un milieu anglophone, améliorer la connaissance de la langue seconde, mieux connaître la culture des provinces participantes. Formules d'inscription disponibles au local D-110-1. Venez chercher votre formule bientôt.

Michel Bissonnette, local D-110-1
Tél.: 724-1533

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DU CLUB DE PLEIN-AIR DE L'UQAR

1. Clinique de ski de fond
date: à déterminer
responsable: Michel Belles-Isles
coût: gratuit
2. Séjour au village Scott (réserve Du Chénier)
date: 1, 2 et 3 février
activités: ski de fond, raquette, excursion, (bouffe communautaire)
responsable: Johanne Dufour et Jean-Yves Huard
coût: membres: 15,00 \$
non-membres: 10,00 \$ (ça comprend tout)
3. Randonnée à la pleine lune (ski de fond)
date: le vendredi 29 février
départ: gymnase de l'UQAR en direction de St-Anaclet
responsable: Eric Beaudin
coût: gratuit
4. Partie de sucre (St-Donat)
date: 29 mars
responsable: Bernadette Lagacé
coût: prix populaire

La devise du Club de Plein-Air:

"ALORS... tu "plein-aires" avec nous?"

Parties à venir dans le volley-ball:

- Intra homme: mardi, 29 janvier, 11 h 30
Plateau 1: 1 vs 5
Plateau 2: 2 vs 3
- Récréatif (mixte): mardi 29 janvier
19 h: 3 vs 4
20 h 30: 1 vs 2

Ligue de curling de l'UQAR

Lundi 28 janvier à 21 h

- Tom Walsh vs Yves Proulx
- Alain Gaudreault vs Guy Chateaneuf

Ballon sur glace mixte ce soir (lundi) à minuit

Bain libre à la piscine du "PEPS" du Cégep

Du lundi au dimanche inclusivement, de 20 h à 21 h 30.

Pour les étudiants et les membres du SAPS, c'est gratuit avec votre carte.

- Amateurs de ski de fond, n'oubliez pas la randonnée du 11 kilomètres, le samedi 16 février au Parc du Mont-Comi. Il y aura remise de certificats et médailles à chaque participant. L'inscription commence à 9 h, au Chalet du Mont-Comi et le départ se donne vers 9 h 30. Un autobus part du kiosque d'information touristique à 8 h et revient à 16 h.

Suzanne Villeneuve-Rioux, de Trois-Pistoles, expose ses peintures et dessins au restaurant la Crêpe bretonne, 124 St-Germain est, jusqu'au 16 février.

Pour les étudiants

du 1er cycle inscrits à temps complet

BOURSES

BOURSES UQ

Aux étudiants de 1ère, 2ème et 3ème années:

- Une bourse de 500 \$ offerte par une société commerciale (soit l'Éclaireur, Logidec, Delta-des-Gouverneurs ou I.B.M.) selon les critères suivants:
 - . Les besoins financiers calculés selon les règles d'attribution des Prêts et bourses.
 - . Les bons résultats scolaires.

Aux étudiants de 1ère année:

- Trois bourses d'excellence de 500 \$, selon les critères suivants:
 - . Être admis définitivement à un programme menant à l'obtention du grade de bachelier.
 - . Avoir été inscrit pour la première fois à l'UQAR à la session d'automne 1979 à au moins douze (12) crédits et être inscrit également à la session d'hiver 1980.
 - . Avoir terminé les études menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales québécois (D.E.C.) dans l'année 1979 mais avant le mois de septembre.
 - . Être citoyen canadien ou immigrant reçu.
- N.B. La sélection des boursiers se fera selon l'excellence des résultats scolaires obtenus lors des études collégiales.

BOURSES D'EXCELLENCE DU PRÊT D'HONNEUR DE L'EST DU QUÉBEC

Aux étudiants de 2ème et 3ème années:

- Deux bourses de 500 \$, selon les critères suivants:
 - . Avoir terminé 30 crédits dans un programme.
 - . Avoir de bons résultats scolaires.

Note: La date limite pour la présentation d'une demande de bourse est fixée au 15 février 1980.

Les formulaires sont disponibles au local du Directeur des Services aux étudiants, D-110-3.

CINÉMA

Dimanche et lundi prochains, 3 et 4 février, au Cinéma 4, *Harmonium in Concert* (version anglaise). (L'enregistrement sonore est médiocre, mais il faut entendre les commentaires des Californiens sur le groupe québécois et surtout, voir Serge Fiori s'entretenir avec René Lévesque, avec la traduction anglaise en sous-titre...) Au même programme, *La fête sauvage*, l'apocalypse des animaux de Frédéric Rossif. Ce soir lundi, *Répétition d'orchestre* de Fellini.

Kiosque pour le OUI



Le Comité du OUI de l'Université a ouvert un kiosque d'information au sujet de la souveraineté-association. Notre position, celle du gouvernement du Québec, prône une nouvelle entente entre le Québec et le Canada, fondée sur l'égalité des deux nations: les Québécois et les Canadiens-anglais.

D'autres options offrent un fédéralisme dit renouvelé. Les changements proposés conservent à peu près intacts les liens constitutionnels qui unissent les dix provinces.

Lors du référendum, au printemps prochain, les Québécois auront l'occasion de se prononcer démocratiquement sur le choix d'un pays. Une phase d'information et de réflexion précède ce geste.

Il est possible d'obtenir des informations et de discuter de la question au kiosque du OUI, local D-109. Invitation à tous!

Claude Charest, pour le Comité du OUI étudiant.

Développement du milieu rural

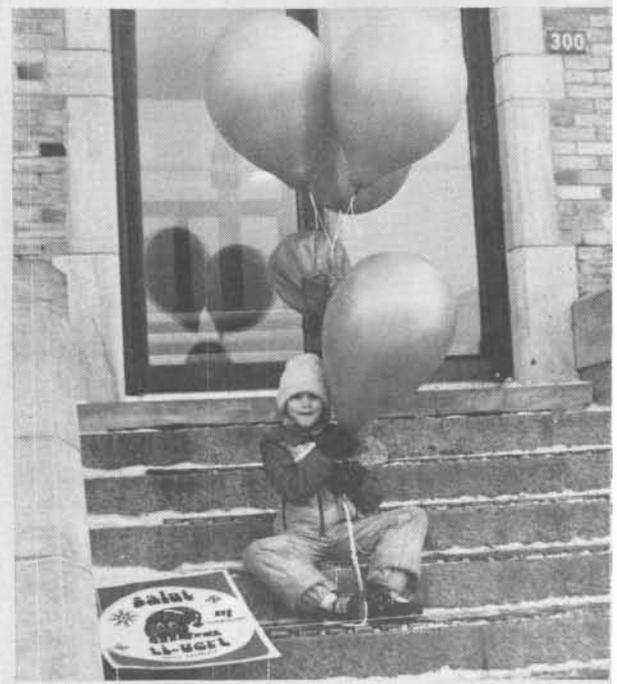
À cause de demandes répétées, le GRIDEQ a décidé de procéder à un deuxième tirage du document *La problématique du développement en milieu rural*.

Ce document présente les résultats du colloque organisé par le GRIDEQ, en 1975, colloque qui avait réuni des universitaires et des praticiens du développement.

Pour la première fois peut-être au Québec, les problèmes actuels du développement en milieu rural et en milieu régional périphérique ont été abordés à partir de ce milieu même, et non à partir des grands centres, lesquels ont tendance à considérer ces milieux comme des résidus du développement urbain central.

Chaque communication (dont certaines ont été préparées par des professeurs de l'UQAR) aborde un aspect spécifique du développement rural ou du développement régional.

On peut se procurer le document de 279 pages, au prix de 9 \$, au secrétariat du GRIDEQ (UQAR, 300 avenue des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1). Téléphone: 724-1441.



Bourassa à l'UQAR



Robert Bourassa, ex-premier ministre du Québec et chef du Parti libéral de 1970 à 1976, rencontra les étudiants de l'UQAR le 17 janvier dernier. Monsieur Bourassa a démontré qu'il avait encore du talent pour jongler avec les statistiques du domaine socio-économique. La discussion s'est déroulée sur un ton amical et monsieur Bourassa n'a pas dédaigné faire un peu d'humour à l'occasion.

Maintenant professeur d'économie à l'Université Laval, monsieur Bourassa fait présentement une tournée des universités canadiennes, grâce à la collaboration de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (A.I.E.S.E.C.). Dans les jours précédant sa visite à Rimouski, monsieur Bourassa avait rencontré des étudiants de la Saskatchewan, qu'il invitait à "ne pas faire les Ponce Pilate" devant l'avenir du Québec, "parce qu'il en va de l'intérêt de tous les Canadiens". Aux étudiants du Québec, le message de Robert Bourassa est le suivant: "notre pays culturel, c'est le Québec; notre pays économique, c'est le Canada". "Le bon fonctionnement de la monnaie et l'accès aux ressources naturelles (gaz naturel, pétrole et uranium du Grand Nord), sont des avantages économiques réels que nous offre le Canada. Pourquoi s'en priver? Je recommande simplement une approche pragmatique", a-t-il lancé.

À propos du Livre beige de Claude Ryan, monsieur Bourassa affirme que c'est un document de travail très valable. "Le Conseil fédéral proposé met un terme définitif aux prétentions de centralisation du fédéral. Par contre, le pouvoir accordé aux provinces dans le domaine des communications est insuffisant. Il serait

par ailleurs utile d'avoir plus d'explications sur la question linguistique."

Monsieur Bourassa remarque aussi que le Livre beige de monsieur Ryan, contrairement au Livre blanc du Parti québécois, est un document de travail ouvert à d'éventuelles modifications.

Au sujet du budget conservateur, monsieur Bourassa croit que tous les partis sont d'accord en principe pour hausser le prix du pétrole au détail, mais ils ne s'entendent pas sur les modalités. "Et ce n'est pas en période électorale que les jeux vont s'ouvrir", a-t-il avoué.



À une étudiante qui demandait pourquoi ne faisait-on pas davantage de transformation des ressources, ici même au Québec, monsieur Bourassa a répondu qu'il est difficile de rivaliser avec les voisins américains, qui possèdent l'économie la plus dynamique au monde et qui disposent d'un marché vingt fois plus grand.

À un autre étudiant qui ne se rappelait plus le nom de la loi sur les langues qui a précédé la loi 101, monsieur Bourassa a répondu "C'est le Bill 22. Moi, je m'en souviens; il m'a fait mal".

ANNIVERSAIRES

29 janvier: Aimé Brillant, Service des terrains et bâtiments;

3 février: Clovis Thériage, Département des sciences de l'éducation.

UQAR information Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

Direction et Publication: Service des relations publiques et de l'information - Local D-305 - Tél.: 724-1425

Rédaction:  - Mario Bélanger Mariette Parent-Pineault

Montage: Richard Fournier

Dactylographie: Simone Fortin

Impression: Service de l'imprimerie

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec